



L.F.F.S. BRABANT - FICHE CONSEIL n° 17



BAREME FINANCIER

Amendes diverses, redevances et taxes (voir aussi R.O. annexe 4)

1. MEMBRES		
98.4	Double affectation	12,50 €
102	Demande de mutation	23,00 €
103	Licence Senior, Dame, Vétérant (cotisation annuelle d'un membre adhérent – art. 9 des statuts)	23,00 €
	Licence Jeune (cotisation annuelle d'un membre adhérent – art. 9 des statuts)	8,00 €
191,2	Coach d'Equipe de Jeunes	12,50 €
225	Licence de Coach	10,00 €

2. CERCLES		
art 9 des statuts	Cotisation annuelle d'un cercle	25,00 €
lois du jeu	Changement de couleurs	7,50 €
48	Absence d'un club à l'Assemblée Générale	100,00 €
136	Membre figurant sur l'engagement solidaire sans être affilié = affilié d'office	5,00 € + 23,00 €
133.2	Inscription tardive au championnat	12,50 €
	Changement d'un membre Directeur	7,50 €
	Communication tardive ou non communication d'un changement de membre du Comité Directeur du club	25,00 €
138.2	Absence de réponse exigée à une correspondance d'une instance	12,50 €
138.3	Affranchissement insuffisant	2,50 €
138.4	Frais administratifs	15,00 €
140	Changement de nom d'un cercle	12,50 €
151	Fusion de deux ou plusieurs clubs	25,00 €
154	Caution (gage) à l'inscription d'un nouveau cercle	100,00 €
188.3	Acte de corruption commis par un cercle ou un membre	125,00 €

3. MATCHES		
	Attitude du public (si appartenance établie) par équipe concernée - maximum :	125,00 € max
175.5.B	Absence du listing lors d'un match	12,50 €
	Membre qui ne figure pas sur le listing présenté au match	2,50 €
177	Absence d'accueil de l'arbitre 30 minutes avant le coup d'envoi	2,50 €
	Absence de boissons, d'un sifflet pour l'arbitre, de boîte de secours, par infraction (avec un maximum de 12,50 €)	5,00 €
178	Non-communication d'un résultat	10,00 €
	Communication tardive d'un résultat	5,00 €
	Communication erronée d'un résultat - 1ère infraction	5,00 €
	à partir de la 2ème infraction, par infraction	10,00 €

179.1	Manquement(s) sur la feuille de match (n° du match, nom, matricule, ... absent(s) , par manquement (avec un maximum de 12,50 € par feuille et par équipe)	2,50 €
179.2	Envoi tardif de la feuille de match	5,00 € par semaine de retard
	Non envoi de la feuille de match après rappel	25,00 €
184.3	Match de seniors décalé	10,00 €
	Match de jeunes décalé	à fixer par le CEP
192.2	Carte jaune	5,00 €
242.3	Dossier jugé par la CSP/CAP/CSTL/CAL - amende.	12,50 € ou 2,50 €/semaine
	Frais de procédure (à ne comptabiliser qu'une seule fois si plusieurs dossiers concernent un même fait)	12,50 €

4. FORFAITS

	Non-respect des noyaux s'il y a plusieurs équipes : par match déclaré forfait	12,50 €
175.5.a	Perte d'un match sur score de forfait pour non-respect des articles 175.1 et 175.2 (non qualification d'un officiel ou d'un joueur)	25,00 €
180.1	Forfait annoncé 24h minimum avant la date et l'heure officielles	25,00 € - 37,50 € après le 1er avril
	Forfait non annoncé ou annoncé tardivement (moins de 24h avant la date et l'heure officielles)	50,00 € - 75 € après le 1er avril
180.6	Frais accordés au club lésé à charge du club fautif :	frais remboursés sur base de pièces justificatives
	- Si forfait des visiteurs : frais de salle de l'équipe visitée (pièce justificative obligatoire).	
	- Si forfait des visités : frais de déplacement par bloc (limitation à 3 voitures max.).	
180.7	Forfait administratif	12,50 €
181.2	Forfait sportif	50,00 €
181.5	Forfait général d'une équipe seniors	125,00 €
	Forfait général d'une équipe de jeunes	75,00 €
181.7	Démission ou radiation prononcée à l'égard d'un cercel (quel que soit le nombre d'équipes en compétition)	125,00 €
221	Non-participation d'une équipe à une "finale ligue"	250,00 €
224	Non-participation à une "finale nationale"	250,00 €

5. INDEMNITÉS ARBITRALES

34.6	Membre CCAL	10,00 €
64.11	Membre formateur ou conseiller CPA	10,00 €
125.1	Arbitre stagiaire	15,00 €
	Arbitres des catégories F et G (Divisions provinciales à l'exception des 1ère et 2èmes)	17,00 €
	Arbitres des catégories E1 et E2 (1ère et 2èmes provinciales)	20,00 €
	Match de championnat ou de coupe en équipes d'âge	0,30€/minute
	"Finales Ligue" - matches de 30' maximum	12,50 €
	"Finales Ligue" - matches de plus de 30'	17,00 €
	Indemnité d'attente	5,00 €

6. ADMINISTRATION		
6	Fournitures (plafond de dépense autorisé)	3.000,00 €
87.1a	Frais de déplacement	3,50 € le bloc
87.1b	Indemnité particulière	250,00 €
87.2	Frais de repas	25,00 €
179.4	Demande de copie de feuille de match	2,50 €
293.3	Demande d'un dossier	2,50 € + 0,25 € par copie
240.8	Absence non excusée devant une instance provinciale	12,50 €
254.1	Amende maximum par dossier	300,00 €
254.2	Action non fondée	12,50 €
	Action jugée vexatoire, injurieuse ou grossière	25,00 €
	Absence de bulletin de vote Fair-Play – par équipe	12,50 €

7. DEFAUT DE PAIEMENT			
115		Apurement d'un cercle en dette : par membre	5,00 €
152	Factures	Amende si absence de paiement dans les délais	5,00 €
		Rappel	10,00 €
		Mise en demeure	20,00 €
		Non-acquittement des sommes dues après la mise en demeure	25,00 €
		Levée de la mise hors compétition	25,00 €

Attention

La présente liste n'est pas exhaustive. D'autres amendes et frais spécifiques peuvent être prononcés en cours de saison par le C.E.P.